



Audit – Bureau de Paris
16 rue de Monceau

75008 Paris

T : +33 (0)1 47 27 70 43

www.bakertilly.fr

BANK MELLI IRAN

Succursale de Paris
Dotation en Capital de 26 597 089 €

Adresse : 43, avenue Montaigne
75008 PARIS

712 003 771 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



BANK MELLI IRAN

Succursale de Paris
Dotation en Capital de 26 597 089 €
Adresse : 43, avenue Montaigne
75008 PARIS
712 003 771 RCS PARIS

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **Bank Melli Iran Succursale de Paris** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Succursale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'Opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans les notes « Faits et caractéristiques de l'exercice » et « Continuité d'Exploitation » de l'annexe des comptes annuels.

Justifications des Appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Vérifications Spécifiques

S'agissant d'une succursale, les vérifications et informations spécifiques ne trouvent pas à s'appliquer.

Responsabilités de la Direction et des Personnes Constituant le Gouvernement d'entreprise Relatives aux Comptes Annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Succursale à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Succursale ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le représentant légal de la Succursale de Paris.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes Relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Succursale.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Succursale à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événement sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Moez CHARFI

Commissaire aux comptes, Associé,
Membre de la CRCC de Paris.

BANK MELLI IRAN
SUCCESSALE DE PARIS

43 AVENUE MONTAIGNE

75008 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2024

BANK MELLI IRAN – SUCCESSALE DE PARIS

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

UTILISES POUR L'ARRETE DES COMPTES AU 31/12/2024

GENERALITES

Les comptes de la BANK MELLI IRAN - 43, avenue Montaigne 75008 Paris, Succursale de la BANK MELLI IRAN - avenue Ferdowsi TEHRAN - IRAN, ont été établis conformément aux dispositions des règlements du comité de la réglementation bancaire, aux dispositions du Comité de la réglementation comptable, notamment le référentiel comptable réglementaire applicable aux établissements de crédit (ANC 2014.07 selon les principes d'évaluation au coût historique et dans une perspective de continuité d'exploitation.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le règlement 961-2010 du Conseil de l'Union Européenne en date du 27-7-2010, qui s'est substitué à la décision 423/2007 du 23-06-2008, a confirmé le gel des activités de la banque. Il a été modifié par décision du 15/03/2012 qui interdit la fourniture des services spécialisés de messagerie financière (réseau SWIFT). L'impact sur le fonctionnement de l'agence de Paris a été limité.

Compte tenu de l'évolution des relations internationales entre la République Islamique d'Iran et l'Union Européenne, cette dernière a décidé en date du 16 janvier 2016 de lever les sanctions.

Suite aux nouvelles restrictions décidées par les Etats-Unis, les activités de l'agence ont été quasi nulles au cours de l'exercice 2024.

Cependant et compte tenu de toutes ces restrictions, et de leurs conséquences les relations avec les autres réseaux bancaires correspondants restent complexes et difficiles, ce qui entrave lourdement la reprise des activités de l'agence.

Par ailleurs, compte tenu du contexte, les fonds disponibles de la succursale, n'ont pu être rémunérés au cours de l'exercice, ce qui explique la modestie des produits de l'exercice.

Le siège a formellement renouvelé son soutien à la succursale, et le cas échéant, sa garantie de maintenir des capitaux propres à un niveau au moins équivalent à ce que la réglementation Bâle II impose.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Rien de particulier à signaler dans cette rubrique, sinon la très faible activité de l'agence eu égard aux mesures prises par les Etats-Unis d'Amérique.

CONTINUITE D'EXPLOITATION :

Les comptes de la succursale ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation malgré les ralentissements de l'activité évoqués aux paragraphes ci-dessus.

CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES

Les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises ont été convertis au cours du change en vigueur à Paris, à la clôture de l'exercice.

Les produits et les charges en devises ont été convertis en euros au cours moyen du jour de leur enregistrement comptable.

COMPARABILITE DES COMPTES

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent.

COMPTES DE BILAN

Dettes aux établissements de crédit

Les dépôts de la banque centrale d'Iran (Banque Markazi), inclus dans la base de calcul des réserves obligatoires constituées à la Banque de France, sont présentés au bilan sous la rubrique des dettes aux banques centrales pour 0 k€ comme en 2023.

Prêts à la clientèle

Les prêts versés à la clientèle sont enregistrés au bilan à leur valeur nominale. Le traitement comptable des risques clientèle est conforme aux pratiques généralement admises dans les établissements de crédit.

Créances douteuses

L'ensemble des créances douteuses de l'agence sont des encours compromis au sens de l'article 2221 du règlement ANC 2014-07. La quasi-totalité d'entre elles datent de plus de dix ans. Les provisions qui leur sont affectées sont calculées individuellement pour couvrir des pertes probables pouvant résulter de leur non-recouvrement total ou partiel, et les couvrent à 100%. Le calcul des intérêts sur ces créances a été suspendu.

Dans le but de constituer des provisions en adéquation avec les risques de non-recouvrement encourus, un examen exhaustif des créances sur la clientèle et des échanges d'intérêts impayés depuis plus de 90 jours a été effectué à la clôture de l'exercice. Aucune nouvelle provision n'a été constituée au cours de l'exercice.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir les risques de hors-bilan, les risques judiciaires, les engagements à long terme à l'égard des salariés. Dans le contexte de poursuite de la situation de gel d'activité, ce poste est doté pour permettre de couvrir l'ensemble des risques judiciaires et charges de restructuration rendus nécessaires par la décision du 23 juin 2008 ci-dessus mentionnée.

A chaque clôture annuelle, l'agence ajuste les indemnités de départ en retraite qu'elle a constituée dans son bilan. Les couvertures médicales des salariés demeurent assurées par des cotisations sociales obligatoires et par des cotisations volontaires à une mutuelle médicale. D'autres risques comme l'invalidité décès et les besoins d'assistance sont couverts par d'autres assurances volontaires.

Un risque de litige au prud'homme fait toujours l'objet d'une provision pour 40 k€.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. L'immeuble de bureaux a été acquis neuf, et tous les aménagements et installations ont été créés par la suite. Tous les éléments sont donc distingués par composants, conformément au règlement CRC 2002 - 10. L'immeuble de bureaux est amorti linéairement sur 25 ans, et l'immeuble d'habitation est amorti sur 50 ans. Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation. Les équipements matériels informatiques sont amortis sur 3 ans selon le mode linéaire. Les immobilisations incorporelles sont constituées des coûts d'acquisition de droits d'utilisation de logiciels, qui sont amortis linéairement sur 3 ans.

Réévaluation immobilière

En 1996, les biens immobiliers de la succursale ont fait l'objet d'une réévaluation libre basée sur des estimations de marché, ce qui a conduit à réévaluer le poste d'immobilisations de 2 634 K€. Ce poste fait l'objet d'un amortissement dont le montant cumulé au 31/12/2024 est de 1 964 k€

COMPTES DE HORS BILAN

Conformément aux règles de présentation pratiquées par les banques, seuls les engagements donnés ou reçus par la banque au titre des opérations commerciales figurent au hors bilan publié.

Les autres engagements sont donnés d'ordre d'établissements de crédit ou d'ordre de la clientèle, et d'autre part au titre d'engagements reçus, seuls sont mentionnés les engagements reçus de la part d'établissements de crédit.

Toutefois, certains engagements bien que comptabilisés, ne figurent pas dans les comptes publiables comme les engagements de retraite, et les garanties hypothécaires reçues de la clientèle.

COMPTES DE RESULTAT

Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis.

Les commissions sont, en revanche, enregistrées lorsqu'elles sont acquises, notamment les commissions de notification, de modification, de paiement, de transfert, de remboursement de crédits documentaires qui sont enregistrées en résultat lors du règlement final de la créance de l'exportateur.

Toutefois, conformément à la pratique bancaire, étant acquises de façon certaine dès la date de notification des lettres de crédit, les commissions de notification et de modification sont comptabilisées en produits à recevoir et sont présentées en compte de régularisation à l'actif du bilan.

D'autre part, certaines commissions liées aux crédits à moyen et long terme, à l'escompte de papier commercial, aux engagements de hors bilan, sont assimilées à des intérêts.

Classement du résultat sur opérations de change

Le résultat sur opérations de change est déterminé conformément au règlement n°89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire.

Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période, et sont enregistrés au compte de résultat en commissions de change, en raison du fait qu'ils sont issus d'écarts de change sur des opérations de la clientèle.

Résultat exceptionnel :

L'agence a comptabilisé en résultat exceptionnel positif la somme de 16 k€.

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la BANK MELLI IRAN - PARIS, succursale de Paris, sont consolidés dans les comptes du siège : la BANK MELLI IRAN, avenue Ferdowsi TEHERAN - IRAN.

BANQUE MELLI IRAN - SUCCURSALE DE PARIS

Date d'arrêté 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	CODE CB	31/12/2024	31/12/2023
=+ Intérêts et produits assimilés	500	0	0
– Intérêts et charges assimilées	505	-1 171	-1 216
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées (b).	510		
– Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées (b)	515		
+ Produits sur opérations de location simple ©	520		
– Charges sur opérations de location simple ©	525		
+ Revenus des titres à revenu variable	530		
+ Commissions (produits)	540	692	603
– Commissions (charges)	545	-10 550	-3 149
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	550		
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	555		
+ Autres produits d'exploitation bancaire	560	44 496	48 084
– Autres charges d'exploitation bancaire	565		
PRODUIT NET BANCAIRE	600	33 467	44 321
– Charges générales d'exploitation	605	-723 954	-809 975
– Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	610	-40 035	-49 235
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	620	-730 522	-814 888
+/- Coût du risque	625	0	0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	630	-730 522	-814 888
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	640		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	650	-730 522	-814 888
+/- Résultat exceptionnel	655	15 802	4 394
– Impôt sur les bénéfices	660		
+/- Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées	665		
RÉSULTAT NET	690	-714 721	-810 495

BANQUE MELLI IRAN - SUCCURSALE DE PARIS

Date d'arrêté 31/12/2024

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	CODE CB	31/12/2024	31/12/2023
CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP	010	8 564 332	9 296 366
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES	020		
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	030	9 862 896	9 865 937
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	048	26 576	26 568
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	060		
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	070		
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME	091	18 152	19 113
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES	100		
CRÉDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	110		
LOCATION SIMPLE	120		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	130	359	454
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	140	1 391 597	1 427 943
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSÉ	150		
ACTIONS PROPRES	160		
COMPTES DE NÉGOCIATION ET DE RÈGLEMENT	165		
AUTRES ACTIFS	170	50 404	57 307
COMPTES DE RÉGULARISATION	180	72 755	59 279
TOTAL DE L'ACTIF	L98	19 987 072	20 752 968

BANQUE MELLI IRAN - SUCCURSALE DE PARIS

Date d'arrêté 31/12/2024

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	CODE CB	31/12/2024	31/12/2023
BANQUES CENTRALES, CCP	300	0	0
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	310	3 935 936	3 926 217
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	348	1 520 991	1 553 912
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	350		
AUTRES PASSIFS	360	14 593	12 393
COMPTES DE RÉGULARISATION	370	115 145	147 787
COMPTES DE NÉGOCIATION ET DE RÈGLEMENT	375		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	380	79 075	76 606
DETTES SUBORDONNÉES	430		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG)	420		
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	435	14 321 333	15 036 053
DOTATION EN CAPITAL	440	26 597 089	26 597 089
PRIMES D'ÉMISSION	450		
RÉSERVES	460		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	470	2 634 965	2 634 965
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	475		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	480	-14 196 001	-13 385 506
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	490	-714 721	-810 495
TOTAL DU PASSIF	L99	19 987 072	20 752 968

BANQUE MELLI IRAN - SUCCURSALE DE PARIS

Date d'arrêté 31/12/2024

ENGAGEMENTS HORS BILAN

RUBRIQUES	CODE CB	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNÉS			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	615		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	635	0	0
ENGAGEMENTS SUR TITRES	655		
ENGAGEMENTS REÇUS			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	705		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	715		
ENGAGEMENTS SUR TITRES	735		

BANQUE MELLI IRAN
43 AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS
NOTES ANNEXES AU BILAN AU 31/12/2024

NOTE 1 : Créances sur les établissements de crédit

En milliers d'€uros	31/12/24	31/12/23
Prêts et autres encours à vue (1)	9 863	9 866
Créances rattachées		
Créances douteuses compromises		
Provisions sur créances		
Total	9 863	9 866
Prêts et autres encours à terme (1)		
Créances rattachées	11	11
Provisions sur créances	-11	-11
Total		
Total	9 863	9 866
<i>(1) Dont part intra-groupe (siège, filiales et autres succursales)</i>		
<i>Prêts et autres encours à vue</i>		
<i>Prêts et autres encours à terme</i>		
<u>Ventilation par durée restant à courir</u>		
<i>Part à moins de 3 mois</i>		
<i>Part de 3 à 6 mois</i>		
<i>Part de 6 mois à 1 an</i>		
<i>Part de 1 à 5 ans</i>		
<i>Plus de 5 ans</i>		

NOTE 2 : Créances sur la clientèle

En milliers d'€uros	31/12/24	31/12/23
Comptes ordinaires débiteurs		
Escompte commercial		
Prêts et autres concours à vue (1)	2	2
Créances rattachées	24	24
Créances douteuses		
Créances douteuses compromises	5 314	5 315
Provisions sur créances douteuses	-5 314	-5 315
Total	27	27
<u>(1) Ventilation par durée restant à courir</u>		
<i>Part à moins de 3 mois</i>		
<i>Part de 3 à 6 mois</i>		
<i>Part de 6 mois à 1 an</i>		
<i>Part de 1 à 5 ans</i>	2	2
<i>Plus de 5 ans</i>		

NOTE 3 : Opérations sur titres

En milliers d'€uros	31/12/24	31/12/23
Titres de transaction	Néant	Néant
Titres de placement	Néant	Néant
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenus fixe		
Intérêts courus		
Titres d'investissement (3)	Néant	Néant
Bon Moyen terme Négociable		
Intérêts courus		

NOTE 4 : immobilisations

Désignation	Au 31/12/2024			31/12/23	
	En milliers d'€uros	Val. Brute	Amort.Val Nette	Val, nette	Val, nette
Immobilisations incorporelles	671	671	0		
Immobilisations corporelles (1)	6 499	5 108	1 392	1 428	
Total	7 170	5 779	1 391	1 428	
<i>Dont réévaluation libre de 1996</i>	2 635	1 964	671	676	
<u>Immobilisations incorporelles, montant brut</u>					
Solde au 1/1			671	671	
Acquisitions					
Cession ou transfert					
Solde au 31/12			671	671	
<u>Immobilisations corporelles, montant brut</u>					
Solde au 1/1			6 496	6 496	
Acquisitions			3		
Cession ou transfert					
Solde au 31/12			6 499	6 496	
<u>Dotations et reprises d'amortissements sur immobili- sations incorporelles</u>					
Solde au 1/1			671	668	
Dotations aux amortissements				3	
Reprises d'amortissements					
Solde au 31/12			671	671	
<u>Dotations et reprises d'amortissements sur immobili- sations corporelles</u>					
Solde au 1/1			5 068	5 021	
Dotations aux amortissements			40	47	
Reprises d'amortissements					
Solde au 31/12			5 108	5 068	
Immobilisations corporelles montant net			1 391	1 428	
Total des immobilisations nettes			1 391	1 428	

NOTE 5 : Autres actifs et comptes de régularisations

En milliers d'€uros	31/12/24	31/12/23
Contribution habitat		
Dépôt de garantie	21	21
Créances rattachées		
Autres créances	29	36
Total autres actifs	50	57
Ajustements opérations en devises	1	1
Charges payées/constatées d'avance	29	37
Commissions à recevoir sur LC en cours	43	22
Total comptes de régularisation actif	73	59

Autres créances	31/12/24	31/12/23
créance sur l'état (carry back)		
débiteurs divers	4	7
Etat TVA	25	29
Total	29	36

NOTE 6 : Autres passifs et comptes de régularisations

En milliers d'€uros	31/12/24	31/12/23
TVA à payer		
Impôt sur les sociétés		
Autres impôts, taxes et assimilés	0	
Comptes exigibles après encaissement	0	
Créditeurs divers	15	12
Total autres passifs	15	12
Produits constatés d'avance		
Provision pour congés payés		
Compte à l'encaissement		
Charges à payer	115	148
Total des comptes de régularisation passif	115	148

NOTE 7 : Dettes envers banques centrales

En milliers d'€uros	31/12/24	31/12/23
Comptes ordinaires Institut d'émission iranien Bank Markasi		
Total		

NOTE 8 : Dettes envers les établissements de crédit

En milliers d'€uros	31/12/24	31/12/23
Dettes à vue (1)	3 936	3 926
Dettes à terme (2)		
Dettes rattachées		
Total	3 936	3 926
<i>(1) Dont part intragroupe (siège, filiales, et autres succursales)</i>		
Dettes à vue envers le siège	3 191	3 181
Dettes à vue envers les succursales et filiales hors Iran		
<i>(2) Dont part intragroupe (siège, filiales, et autres succursales)</i>		
Dettes à terme siège		
<i>(3) Ventilation par durée restant à courir</i>		
Part à moins de 3 mois		
Part de 3 à 6 mois		
Part de 6 mois à 1 an		
Part de 1 à 5 ans		
Plus de 5 ans		

NOTE 9 : Comptes créditeurs de la clientèle

En milliers d'€uros	31/12/24	31/12/23
Compte d'épargne à régime spécial		
Livrets ordinaires	1 156	1 191
Comptes rattachés		1
Sous-total	1 156	1 193
Autres dettes comptes à vue		
Comptes ordinaires créditeurs	380	376
Autres sommes dues		
Comptes rattachés		
Sous-total	380	376
Comptes à terme		

Comptes rattachés		
Dépôts de garantie		
Sous-total		
Total	1 536	1 569

NOTE 10 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/23	Dotations	Reprises	31/12/24
Provision IFC	37	37	39	39
Provision restructuration				
Provision litige appartement BMI				
Provision risque bancaire	40			40
Provision pour litige prud'homme				
TOTAL	77	37	39	79

NOTE 11 : Capital, réserves et report à nouveau

En milliers d'euros	Capital	Réserves	Report	Résultat	Total
Au 31/12/2023, avant affectation des résultats	26 597		-13 386	-810	12 401
Affectation du résultat			-810	810	
Augmentation de la dotation					
Incorporation report à nouveau en capital					
Résultat de l'exercice				-715	-715
Capitaux propres AU 31/12/2024	26 597		-14 196	-715	11 686

Le capital de la succursale est constitué de dotations en capital fournies par la Bank melli Iran, Head Office Téhéran, comme suit

Apport 1971	1 524
Apport 1976	1 524

Apport 1977	915
Apport 1978	1 372
Apport 1979	1 750
Apport 1995	8 538
Apport 1997	3 049
Apport 1998	963
Incorporation réserve de réévaluation de l'an 2000	928
Incorporation report à nouveau	-7 062
Apport 2007	7 499
Apport 2008	4 547
Apport 2009	1 050
Total	26 597

NOTE 12 : Hors bilan

En milliers d'€uros	31/12/24	31/12/23
<u>Engagements donnés</u>		
<i><u>Engagements de financement</u></i>		
En faveur de banques iraniennes		
En faveur de la clientèle		
Lettres de crédit confirmées		
<i><u>Engagements de garanties</u></i>		
D'ordre d'établissement de crédit		
D'ordre de la clientèle		
<u>Engagements reçus</u>		
<i><u>Engagements de financement</u></i>		
Reçus de la Banque Markazi		
Reçus du siège		
Reçus de la clientèle		
<i><u>Engagements de garanties</u></i>		
Reçus d'établissement de crédit		
Reçus de clients		

BANQUE MELLI IRAN - SUCCURSALE DE PARIS 43 AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS
NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT 2024

NOTE 13 : Marge d'intérêts

En milliers d'€uros	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec - les établissements de crédit - la clientèle		
Total		
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec - les établissements de crédit - la clientèle	1	1
Total	1	1
Total marge d'intérêts	-1	-1
<i>Dont :</i> <i>Intérêts sur comptes ordinaires de la clientèle</i> <i>Intérêts sur mobilisation de créance à l'exportation</i>		

NOTE 14 : Commissions

En milliers d'€uros	31/12/2024	31/12/2023
Commissions de mouvement sur opération de caisse	1	1
Commissions dsur prêts		
Com, de notification et levée de crédits documentaires		
Com, de notification et levée de crédits documentaires export		
Com, de notification et levée de crédits documentaires import		
Commission de caution		
Produits de commission sur opérations avec la clientèle	1	1
Produits de com, sur opérations avec les établissements de crédit		
Total	1	1

NOTE 15 : Autres produits d'exploitation bancaire

En milliers d'€uros	31/12/2024	31/12/2023
Refacturation frais postaux		
Produits accessoires		7
Reprise de provision d'exploitation devenue sans objet		
Transferts de charges	44	41
Total	44	48

NOTE 16 : Charges générales d'exploitation

En milliers d'€uros	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	317	328
Charges sociales	146	145
Impôts et taxes diverses	78	83
Autres frais administratifs d'exploitation	156	214
Autres charges	23	22
Total	720	793

NOTE 17 : Coût du risque

En milliers d'€uros	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux provisions		
sur créances douteuses		
pour risque et charges	39	37
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions		
Créances douteuses compromises irrécouvrables		
Reprises de provisions	-37	-28
pour risques et charges		
sur créances douteuses		
Récupération sur créances provisionnées à 100%		
Total	2	9

NOTE 18 : Résultat exceptionnel

En milliers d'€uros	31/12/2024	31/12/2023
<u>Charges</u>		
Provision pour restructuration		
Provision pour retraite		
Impact prorata TVA		
Complément fonds de garantie		
Régularisation intérêt		
Risque contentieux client		
Régularisation TVA suite mise-à-jour prorata de TVA	10	
Divers		
Régularisation CRIC		
Régularisations diverses		
Régularisation taxe sur salaires	3	
Charges sur exercice antérieur	3	1
	16	1

Produits		
-		
Autres produits		
Cession véhicule		
Régularisation FGDR	1	
Indemnité ADP		
Régularisation prorata TVA		
Régularisations diverses		5
Remboursement d'assurance à obtenir suite aux Sinistre 2020-2021	21	
Régularisation trop-payé- MAVILLE Immobilier 2022-2023	5	
Remboursement urssaf		
Reprise sur provision 13ème mois		
Remboursement klesia		
CICE 2014		
Produits sur exercices antérieurs	6	
Indemnités perçues sur rupture contrat		
	33	5
Résultat exceptionnel net	17	4